

À suivre...

Volume 22, numéro 6 (132), novembre–décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29932ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1980). À suivre.... *Liberté*, 22(6), 95–96.

à suivre...

LA MAISON GROLIER a distribué récemment dans tous les foyers du Québec une publicité annonçant le lancement d'une collection de volumes appelée *Les belles histoires vraies*. Il s'agit d'une série de biographies de personnages célèbres à l'intention des jeunes, afin, dit cette publicité, de « donner à vos enfants ce que la télévision ne leur donne pas ». Et qu'est-ce donc que la télévision ne donne pas à ces chers petits ? Eh bien, des valeurs, de la morale, des exemples de vertu. Aussi a-t-on conçu ces biographies dans une optique bien particulière, et invite-t-on les parents à offrir à leurs enfants *Louis Pasteur, un bon exemple de confiance en soi, Abraham Lincoln, un bon exemple de respect, Beethoven, un bon exemple de don de soi, Confucius, un bon exemple d'honnêteté, Christophe Colomb, un bon exemple de curiosité, Albert Schweitzer, un bon exemple de dévouement, Marie Curie, un bon exemple de soif de savoir et Les frères Wright, un bon exemple de patience*. Quelle entreprise édifiante, en vérité, qui produira de bons petits citoyens intègres et cultivés. Dommage qu'il n'y ait rien sur Verlaine et Rimbaud, un bon exemple d'amitié pourtant, ni sur le Marquis de Sade, qui est pourtant un bien meilleur exemple de patience que les frères Wright, ni non plus sur les filles de Loth, un si bon exemple d'esprit de famille. Mais au moins pourrait-on proposer à Grolier d'adapter cette collection d'hagiographie bourgeoise à notre belle jeunesse canadienne en y ajoutant quelques titres comme *Claude Ryan, un bon exemple d'audace intellectuelle, Jean Chrétien, un bon exemple de finesse, Rodrigue Biron, un bon exemple de fidélité; Francis Fox, un bon exemple d'altruisme mâle; Solange Chaput-Rolland, un bon exemple de maternité*, et peut-être même, pourquoi pas, *Roger Lemelin, un bon exemple de renoncement aux vains mirages de l'intelligence abstraite*.

F.R.

*
SONDER la culture québécoise, c'est parfois s'enfoncer dans le « triangle des Bermudes ».

F.O.

*
ON DEVRAIT DÉCIDER une fois pour toutes de laisser inachevé le mât olympique. De toute façon, même si on le terminait, il s'écroulerait. Car il y a une nécessité plus forte que tout, c'est la nécessité symbolique, et ce gigantesque moignon a tout ce qu'il faut pour nous servir d'emblème national.

F.R.

*
QU'ON SOIT SOUVERAINISTE, fédéraliste ou rien du tout, on peut se rallier à l'objectif de tout véritable Québécois : la création d'un état francophone fort en Amérique du Nord.

A.B.

*
EL ASNAM. Radio-Canada, par la voix d'un reporter (15 oct. 1980), nous décrit la catastrophe et conclut en parlant des survivants qui errent parmi les dé-

combres, ayant perdu « famille, meubles et même leur état civil » : par ordre d'importance croissant, je suppose ?

F.H.

*

LES DICTIONNAIRES SONT FAILLIBLES. L'admirable Dictionnaire nord-américain de la langue française, de Bélisle, si joliment illustré, n'est pas exempt d'erreurs. Ainsi, il définit la castonguette comme la carte de santé établie sur le modèle de la carte de crédit par le ministre Claude Castonguay. Or la castonguette est bien plutôt la machine qui permet, à partir de cette carte, d'imprimer les coupons correspondant aux actes médicaux. Cette machine, on le sait, existait déjà pour les cartes de crédit mais elle n'avait pas encore reçu de nom. La castonguette, au sens strict, c'est la machine qui sert pour les cartes de santé, mais rien ne s'oppose à ce qu'on en étende l'acceptation à toute machine semblable (sans rapport avec les mesures socialisantes de notre capital-démocratie !). Certes il s'agit là d'un procédé déconcertant de création lexicale, et on s'explique la méprise du savant lexicographe.

La castonguette signifie donc la machine à imprimer les coupons ; mais elle connote la technocratisation de l'acte médical, et c'est pourquoi elle porte le nom de Castonguay, grand technocrate, comme la guillotine porte le nom de Guillotin, grand médecin. La maladie et la mort, on le voit, ont toutes deux leur héros, gens expéditifs s'il en est : l'un vous expédiait au ciel sans douleur, l'autre vous transforme incontinent en bon à toucher pour le très altruiste plombier de votre corps.

Autre erreur de Bélisle, mais philosophique cette fois : il définit l'homosexualité comme l'affection contre nature que se portent deux individus du même sexe. Il est vrai que, au mot nature, il définit ce qui est « contre nature » comme ce qui est contraire à l'ordre moral, aux sentiments — bref : à la culture.

A. B.

*

REFUSER l'existence d'un Dieu que l'on conçoit pauvrement est d'un esprit léger. Le vrai Dieu digne de n'être pas doit être digne d'être aussi.

A. B.

*

L'UNEQ publie beaucoup. Outre un bulletin périodique dit d'information qui contient principalement des proses édifiantes du président (l'homme de Nicolet-les-deux-églises) et des exhortations morales des secrétaires permanents, outre un bottin ou catalogue pompeusement intitulé Dictionnaire, voici que les heureux membres de l'Union viennent de recevoir gratis un joli dépliant appelé « Code des règles de procédure », imprimé spécialement pour l'Union et qui décrit en un langage simple et parfaitement adapté à ces lunatiques que sont les poètes la forme civilisée que devront prendre à l'avenir les assemblées, c'est-à-dire qui pourra parler, et quand, et comment, etc. C'est utile. C'est précieux. C'était indispensable. Cela montre une fois de plus à quel point les écrivains, la littérature québécoise et le Québec en son entier avaient besoin d'un organisme de cette envergure, sans qui les poètes n'auraient jamais su distinguer une proposition principale d'une proposition privilégiée, un amendement d'un sous-amendement et un comité plénier d'un point d'ordre.

F.R.

*

CETTE CHRONIQUE À SUIVRE... A ÉTÉ RÉDIGÉE PAR ANDRÉ BROCHU, FRANÇOIS HÉBERT, FERNAND OUELLETTE ET FRANÇOIS RICARD.